

500 SAINT DIONISY
société en nom collectif au capital de 8 000,00 Euros
Siège social : 375 rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY
908 499 908 RCS LYON
(la « Société »)

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le Quinze avril,
A 11h00

Les associés de la société 500 SAINT DIONISY, société en nom collectif au capital de 8000,00 euros, divisé en 500 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social d'un associé sis 375 rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

La société LS 500 EXPLOITATION, représentée par ZF INVEST, elle-même représentée par Monsieur Jean-Paul MOCHET, propriétaire de 499 parts sociales,

La société LS 500 PARTICIPATIONS, représentée par ZF INVEST, elle-même représentée par Monsieur Jean-Paul MOCHET, propriétaire de 1 part sociale,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hervé VALLAT, en sa qualité de Président de la société ZF INVEST, elle-même Présidente de la société PROSOL GESTION, ayant la qualité de gérante de la société 500 SAINT DIONISY.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission du gérant de la Société,
- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire et fixation de ses pouvoirs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la société PROSOL GESTION de ses fonctions de gérante de la Société, à compter du 15 avril 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, décide de nommer :

- La société LS 500 EXPLOITATION,
Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros,
Dont le siège social est au 375 Rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY,
Immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 831 215 264.
Représentée par son gérant Monsieur Jean-Paul MOCHET,

Aux fonctions de gérante de la Société en remplacement de la société PROSOL GESTION.

Cette nomination prend effet à compter du 15 avril 2024 pour une durée indéterminée.

La société LS 500 EXPLOITATION exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités prescrites par les dispositions légales et statutaires en vigueur, et plus généralement, toutes les formalités nécessaires à la réalisation des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

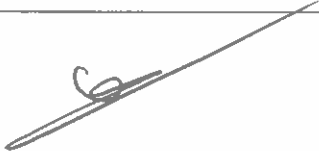
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



Signature de la gérante :

La société LS 500 EXPLOITATION Représentée par la société ZF INVEST elle-même représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MOCHET	Bon pour acceptation des fonctions de gérante 
--	--

Signature des Associés :

La société LS 500 EXPLOITATION Représentée par la société ZF INVEST elle-même représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MOCHET	
La société LS 500 PARTICIPATIONS Représentée par la société ZF INVEST elle-même représentée par son Président Monsieur Jean-Paul MOCHET	